

RÉFLEXION SUR LES RÔLES DES COMMUNAUTÉS LOCALES, DU TOURISME ET DES MÉDIATEURS EXTERNES DANS LA TRANSMISSION DES VALEURS PATRIMONIALES DES PAYSAGES ET ESPACES CULTURELS

Françoise Lempereur

Université de Liège

Département d'Information et communication

Liège, Belgique

Francoise.lempereur@ulg.ac.be

Résumé. Cette communication s'efforce d'identifier les acteurs de la transmission des valeurs patrimoniales des paysages et espaces culturels. À l'aide d'exemples concrets choisis dans la région d'origine de l'auteure, elle analyse successivement la détention de ces valeurs par les communautés locales, l'apport que constitue le regard extérieur du touriste et la responsabilité des médiateurs et des promoteurs, confrontés aux réalités économiques et politiques.

La notion de « patrimoine » tend, de nos jours, à recouvrir de plus en plus de niveaux d'appartenance (familial, national, mondial, universel, etc.) et de domaines d'application (culturel, naturel, archéologique, linguistique, génétique ...) et nous oblige à poser la question de la pertinence du concept. Plusieurs auteurs s'y sont intéressés (entre autres, Pouliot 2006 et Rocher 2002), en mettant notamment en perspective la politique de l'UNESCO. Mounir Bouchenaki observe qu'en quarante ans, celle-ci est passée d'une vision étriquée de « patrimoine architectural » comportant uniquement des monuments et des sites remarquables, à une approche plus vaste, intégrant l'habitat de terre, l'art décoratif ou le bâti industriel du XXe siècle, liant – grâce aux « paysages culturels » tels les parcs naturels ou les jardins historiques –, nature et culture, et identifiant des coutumes sociales et des systèmes de croyances, sources d'identité, de diversité et de créativité. Le patrimoine immatériel est désormais, dit-il, considéré comme « le signe et l'expression d'un patrimoine global » qui ne se confond plus avec sa seule réalité matérielle (Bouchenaki 2004).

La vision idéalisée d'un patrimoine ouvert à tous – communautés détentrices, responsables politiques, médiateurs culturels et, souvent, opérateurs touristiques et visiteurs eux-mêmes – pour en assurer protection et sauvegarde est cependant contredite par le principe de réflexivité qui veut que les interventions patrimoniales, comme les pressions de la mondialisation qu'elles tentent de contrebalancer, changent les conditions fondamentales de la production et de la reproduction culturelles (Kischenblatt-Gimblett 2004). Ainsi, les détenteurs de traditions comme, par exemple, les maîtres charpentiers japonais qui reconstruisent tous les vingt ans, depuis 690, le sanctuaire en bois d'Ise Jingu, n'avaient pas conscience jusqu'à récemment d'être des agents

de patrimonialisation ; aujourd'hui, la signification de leur pratique s'est trouvée modifiée par la perception du regard que leur portent les observateurs étrangers. Il est dès lors utile de se pencher sur le rôle des détenteurs de patrimoine dans la définition et la transmission de celui-ci.

Les détenteurs de patrimoine

Considérons d'abord les « espaces culturels », que nous définirons, dans l'esprit de la Convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel de 2003, comme des espaces associés à des pratiques, croyances, expressions, connaissances ou savoir-faire que les communautés, les groupes, ou parfois même les individus, reconnaissent comme faisant partie de leur patrimoine culturel.

Diverses études de terrain nous prouvent que les espaces culturels liés à des pratiques festives ou religieuses solidement ancrées dans l'identité culturelle locale ont une réelle faculté d'adaptation à des contraintes techniques, géographiques ou économiques, à des besoins sociaux nouveaux ou au tourisme. Prenons le cas du Grand Feu, bûcher monumental allumé chaque premier dimanche de carême dans bon nombre de localités rurales de Wallonie. A Treignes, village de la vallée du Viroin, au sud de la province de Namur, le Grand feu, allumé depuis des décennies dans un pré situé sur une colline en face du village, fut contraint à l'exil il y a quelques années par la construction de chalets sur son ancien site. Malgré ce déménagement forcé vers un espace non traditionnel, la pratique a gardé ses divers rituels et sa vitalité car la communauté villageoise reconnaît implicitement l'importance sociale et identitaire de ce moment exceptionnel dans l'année, où la population se rassemble pour célébrer la fin de l'hiver (Lempereur 2007).



Figure 1. La construction du Grand feu de Treignes

Ailleurs, pour peu que la pratique n'ait plus été reconnue par une majorité de membres de la communauté villageoise, une telle cause extérieure en aurait précipité la disparition. Ainsi, à Remoiville, en Ardenne, l'eau d'une source fut utilisée pour prévenir et guérir les maux d'yeux par des milliers de pèlerins durant plusieurs décennies. En 1930, les autorités religieuses décidèrent de capter l'eau et d'aménager une fontaine monumentale, rénovée en 1966. Aujourd'hui, le site n'est plus entretenu et la pratique thérapeutique a, parallèlement, perdu sa vitalité (Lempereur 2010).

Depuis quelques années, un changement s'est opéré dans les mentalités quant à la perception du paysage, autrefois pris en considération pour sa beauté « sauvage » interdisant tout remodelage humain, et, depuis peu, progressivement associé au patrimoine immatériel pour devenir environnement vivant, cadre écologique aux activités humaines ou terrain d'expérimentations, dans un souci de préservation des ressources naturelles et de maintien de la biodiversité. Aujourd'hui, de nombreuses initiatives voient le jour, à la fois véritables réflexions sur l'environnement et le développement durable des milieux de vie et démarches visant à reprendre en main la politique

d'aménagement du territoire par des actions de conservation, d'amélioration ou de restauration des paysages. Parallèlement à la réalisation de projets scientifiques ou institutionnels comme l'édition d'une collection d'*Atlas des Paysages de Wallonie*, par la Conférence Permanente du Développement Territorial (CPDT) de Wallonie, ou l'instauration d'un « week-end annuel des paysages en Luxembourg belge » par la Fédération touristique du Luxembourg belge, on observe la prise en charge de telles actions par des associations de bénévoles, issus de diverses couches sociales et culturelles de la population locale.

Ces projets naissent en général d'une prise de conscience de la valeur patrimoniale de l'environnement quotidien qui ne cesse de se modifier, souvent à l'insu du citoyen qui se considère bientôt comme victime de cette évolution. Ce citoyen en parle à ses voisins et, ensemble, ils constituent une association d'intérêts qui développe un projet, récupéré ou non ultérieurement par les pouvoirs publics. Ma recherche a porté particulièrement sur ces initiatives locales et sur leurs impacts. Je la présenterai à l'aide de deux exemples concrets.



Le premier montre qu'une association de bénévoles peut être le moteur d'une action de grande envergure visant au redéploiement économique et touristique d'une région, le Pays de Herve, zone de 450 km² de bocages, haies et vergers, située au cœur d'un triangle formé par les villes d'Aachen (Allemagne), Liège (Belgique) et Maastricht (Pays-Bas). Au-delà d'une situation géographique privilégiée, cette région a développé au fil des siècles une identité culturelle particulière à laquelle nombre de ses habitants sont très attachés. Fin 1999, quelques personnes prirent l'initiative d'organiser des rencontres sur le thème de l'avenir du Pays de Herve car, pour eux, « il était en effet devenu indispensable de protéger ce jardin vert au centre de l'Euregio Meuse-Rhin au vu de l'urbanisation rapide, des mutations insuffisamment maîtrisées, ainsi que des difficultés issues de la perte des repères traditionnels » (<http://paysdehervefutur.be>). La crainte de l'abandon des spécificités rurales mais également la volonté de construire le futur du Pays de Herve en impliquant activement les pouvoirs publics, les acteurs économiques et sociaux,

les associations ainsi que tous les citoyens, motivèrent ces bénévoles, groupés en association sans but lucratif appelée « Pays de Herve – futur », dans la poursuite de leur initiative originelle. En 2002, suite à un colloque consacré à l'avenir du Pays de Herve, ils publièrent un manifeste qui définissait la représentation du terroir et dégageait les éléments principaux de son identité : habitat dispersé, architecture traditionnelle de qualité, bocages, haies... Le texte proposait aussi des pistes pour un « développement équilibré et durable » du Pays de Herve, particulièrement en matière d'aménagement du territoire, d'économie et de culture, dans le cadre d'une réflexion globale et participative sur le futur de cette région, rassemblant l'ensemble des acteurs privés et publics. Il se terminait par ces mots très significatifs : « Ce paysage parle à notre imaginaire et constitue un élément fort de l'identité de ses habitants ». Depuis neuf ans, l'association n'a cessé de progresser. Elle a signé en 2006 une « Convention du Paysage du pays de Herve », axée sur neuf principes :

- 1 • Tous partagent la responsabilité de protéger, gérer et aménager le paysage du Pays de Herve
- 2 • Toute décision ayant un impact important sur le paysage s'appuiera sur la participation de tous
- 3 • L'aménagement du territoire sera conçu de manière coordonnée et respectera les lignes de force du paysage
- 4 • Des moyens seront mis en œuvre pour soutenir une agriculture adaptée à la structure paysagère et au maintien des agriculteurs
- 5 • Les implantations et l'activité des entreprises et commerces viseront un haut degré d'engagement paysager
- 6 • Les interventions sur le paysage veilleront à préserver et développer la biodiversité
- 7 • L'éducation et la formation à la dimension paysage feront partie intégrante de la formation scolaire et de l'éducation permanente
- 8 • La coordination/mise en réseau des actions « paysage » du Pays de Herve sera faite avec celles menées par le Parc des Trois Pays
- 9 • La coordination/mise en réseau des actions paysage sera réalisée par les communes en collaboration avec les autres acteurs, en se basant sur les lignes directrices européennes et régionales

Progressivement, ces neuf principes se traduisent en actions concrètes sur le terrain, telles que la constitution d'un inventaire du paysage, la création d'un groupe de travail «Bonnes pratiques paysagères» et d'une «Cellule Commune de Conseil» et le développement d'un label d'intégration paysagère qui soutient les activités de production locale et valorise ainsi l'image et l'identité régionales. Outre des activités d'échange d'idées et de pratiques, l'association vise aussi à animer et à coordonner les actions sur le paysage, tout en tentant de sensibiliser l'ensemble des habitants, y compris les plus jeunes, à qui il est proposé par exemple, de dessiner, «leur» Pays de Herve.



Figure 2. « Mon Pays de Herve dans 30 ans ». Dessin de Jérémy, 11 ans, de Herve



Figure 3. Un groupe de « Pays de Herve - Futur » analysant le paysage

L'autre initiative consacrée à un paysage est issue de la rencontre entre des citoyens passionnés d'histoire, d'archéologie, de patrimoine, de littérature régionale, de géologie, de spéléologie, d'observation de la faune et de la flore ou de randonnée pédestre avec leurs communes, Esneux et Neupré, en région liégeoise. En 2005, l'Office du Tourisme d'Esneux et l'Agence de développement local de Neupré ont introduit une demande de subsides auprès de la Région wallonne pour le «Grand Site de la Boucle de l'Ourthe», dans le cadre du projet PICVerts (Plan d'Itinéraires Communaux Verts) qui vise à la création d'un système cohérent de voies pédestres et cyclistes reliant les différents hameaux et villages, entre eux et avec les écoles, bâtiments administratifs, équipements sportifs, transports en commun, etc. Ce Grand Site de la Boucle de l'Ourthe correspond à l'unité paysagère du vaste méandre creusé par l'Ourthe au pied d'un escarpement rocheux appelé «la Roche aux Faucons», un site remarquable réparti sur les deux entités administratives.



Figure 4. La Boucle de l'Ourthe vue de la Roche aux Faucons

Dès 1936, une des collines constituant cet ensemble fut classée et depuis lors, la vallée elle-même, certains versants, des châteaux, des fermes et tout un hameau sont protégés et repris sur la liste du Patrimoine exceptionnel de Wallonie. Le partenariat entre les bénévoles et les entités administratives s'est constitué pour valoriser le site, en utilisant les compétences des différents partenaires. Plutôt que d'instaurer des itinéraires privilégiés permettant de découvrir les principaux points d'intérêt, le choix a été fait de structurer un réseau de petites voiries, chemins et sentiers dûment répertoriés, identifiés par un nom et un numéro et balisés. Des panneaux d'accueil comportant un plan général marquent chaque point d'entrée du maillage et des panneaux didactiques portant sur les spécificités locales ont été installés. Ces informations, relatives à la formation géologique du paysage, à la faune et à la flore, à l'existence de phénomènes karstiques organisés en un vaste réseau de galeries souterraines, à la navigation

ancienne et aux passages d'eau disparus, à l'occupation mésolithique et néolithique de la Roche aux Faucons, à l'exploitation de pierres de grès servant à fabriquer des meules de moulin, aux mines de fer, aux fours à chaux, aux écrivains qui célébrèrent le lieu, etc. sont rassemblées par ailleurs dans un petit guide distribué gratuitement à ceux qui en font la demande et téléchargeable sur www.esneux.be. Lors de l'inauguration du réseau, le 24 septembre dernier, près de 1500 des 23 000 habitants des deux communes participèrent aux promenades et s'informèrent auprès des bénévoles répartis sur l'ensemble du site. Ce succès rencontré auprès des habitants montre combien ceux-ci accordent de l'importance à ce qu'ils considèrent comme un réel patrimoine communautaire, à travers un attachement intrinsèque, viscéral, ressenti – et ici manifesté – qu'ils désirent transmettre aux générations futures. Nombreux étaient en effet les parents et grands-parents accompagnés de jeunes, à qui ils souhaitaient montrer un lieu chargé d'émotion et de souvenir ou, tout simplement, leur premier terrain de jeu ou d'aventure.



Figure 5. Lors de l'inauguration, un scientifique explique la formation du méandre, à partir de la table d'orientation placée au point de vue de la Roche aux Faucons.

Cette réappropriation par la communauté locale ne peut obnubiler le caractère touristique d'une telle initiative, destinée aussi aux visiteurs régionaux ou étrangers, car l'outil mis en place et sans cesse remodelé permet de mettre en valeur la diversité culturelle et répond ainsi à la définition que la Déclaration universelle de l'UNESCO sur la diversité culturelle (2001) donne du développement : « moyen d'accéder à une existence intellectuelle, affective, morale et spirituelle satisfaisante » plutôt, ici, que source de croissance économique.

Le rôle du touriste et du médiateur externe
Dans les exemples qui précèdent, l'accueil de visiteurs extérieurs ne peut être que bénéfique à la cause patrimoniale car, d'une part, les visiteurs ne seront jamais en nombre pléthorique et, d'autre part, ne se manifeste ici aucun désir d'instrumentaliser le patrimoine à des

fins lucratives. Le principal danger de l'actuelle « omni-patrimonialisation » est en effet son inscription dans une logique moderne de développement économique qui échapperait à ses propres acteurs. Un peu partout dans le monde, on observe aujourd'hui que le maintien de modes de vie basés sur l'artisanat et l'exploitation des seules ressources locales n'est pas financièrement rentable, et que, par contre, la valorisation touristique des représentations – dont sont souvent victimes paysages et espaces culturels patrimoniaux – peut apporter une forme de plus-value. Il est dès lors tentant de substituer à la véritable patrimonialisation, une instrumentalisation du patrimoine qui se traduit notamment par une production industrielle ou mécanique d'objets dits « authentiques » et par des représentations « spectacularisées » de rituels ancestraux.

De telles manipulations de l'art et de la culture traditionnels constituent un sujet d'inquiétude pour plusieurs chercheurs (notamment : Martin-Granel 1999 et Clifford 1988) car elles altèrent le sens du patrimoine au sein même des communautés. Elles provoquent en fait une « distanciation » préjudiciable qui se caractérise par un déficit d'adhésion spontanée des jeunes générations et une modification de la relation affective et signifiante qui unit les porteurs à leur patrimoine. Tant le paysage que l'espace culturel sont en effet une construction sociale et culturelle qui inscrit l'homme dans son environnement et lui procure un sentiment d'appartenance unique, une jouissance, conditionnée par des valeurs à la fois personnelles et partagées. Une fois que la pression touristique se fait trop forte ou lorsque la logique de développement économique l'emporte sur ces valeurs, le risque est grand d'asservir le patrimoine à des contingences qui lui sont hautement préjudiciables.

Pour éviter ces altérations, il est donc utile de réaffirmer que le patrimoine culturel est un bien commun qui ne vaut que par l'attachement ressenti – et idéalement manifesté comme ci-dessus – par ses détenteurs. Réaffirmer aussi que sa survie est liée à de perpétuelles réappropriations par les membres des communautés concernées : un contenu patrimonial doit en effet pouvoir évoluer, dans sa forme et dans sa signification, en adaptant ses structures et ses valeurs initiales aux contextes socioculturels et socioéconomiques successifs, sans quoi, il reproduit artificiellement, en les figeant, des pratiques culturelles d'un passé révolu et peut être qualifié négativement de « folklore ».

Il arrive que le paysage réponde aux attentes des touristes en mettant en valeur des richesses patrimoniales patiemment construites au fil des siècles mais qu'il ne satisfasse pas les habitants, avides de progrès technologiques et de modes de vie contemporains. La « stratégie de l'authenticité » (Chandivert 2005) est

souvent une contrainte que s'imposent des détenteurs de patrimoine, obligés de reconstituer des pratiques obsolètes jusque dans leur cadre de vie, pour satisfaire au regard du touriste. Arnauld Chandivert dénonce cette stratégie dans son étude sur le pays Couserans (Pyrénées françaises). Il l'illustre par l'obligation qu'ont les bergers locaux de rejouer la transhumance d'autrefois et de créer, parallèlement, des produits « authentiques », pour construire un « terroir » attirant les touristes urbains ou néo-ruraux. Ces bergers ne sont pas « authentiques » lorsqu'ils rejouent leur transhumance à l'ancienne mais les touristes sont enclins à le croire car, d'une part, certains éléments d'authentification leur sont fournis objectivement par des références anciennes (photos, objets, récits de vie) et, d'autre part, leur désir d'authenticité est subjectivement si fort que la mise en scène (costumes et musique folkloriques) ne leur paraît pas artificielle mais, au contraire, les aide à « y croire ». Pour les bergers, le regard touristique construit une image tellement positive de leur « identité paysanne préservée » qu'ils sont prêts à lui sacrifier des modes de production qui, sans lui, auraient constitué leur mode de vie actuel « véridique ». Ainsi, en l'absence de spectateurs, ils utiliseraient des camions, plus rapides et mieux adaptés à leurs modes actuels de travail.

Pour assurer des réappropriations efficaces du patrimoine naturel et du patrimoine culturel, il nous semble important de faire appel à des pratiques sociales ancrées dans une économie locale et répondant au choix des habitants. Au cours de nos enquêtes, nous avons repéré que, face aux assauts répétés de la mondialisation, de nombreuses initiatives concrètes voient le jour pour rendre au cadre de vie une existence significative et pour restituer aux citoyens la responsabilité de leur patrimoine naturel et de leur patrimoine bâti, restauré artisanalement, réutilisé, intégré et désacralisé à des fins sociétales.

Le rôle du médiateur culturel extérieur à la communauté concernée est parfois essentiel car souvent, seul le regard de l'autre permet de prendre conscience de nos différences et donc de notre propre identité culturelle. Pour autant que ce médiateur ne fasse pas référence dans son comportement à une hiérarchisation culturelle, il peut donc servir de révélateur. S'il est honnête et attentif aux enjeux de sa médiation, il veillera à éviter la « folklorisation » et les manipulations politiques ou commerciales. Il cherchera plutôt à (r)éveiller les consciences, à identifier les personnes-ressources et à documenter les réappropriations de contenus patrimoniaux. Le problème de son objectivité est un faux problème, dès lors qu'il ne juge pas les pratiques qu'il révèle.

Le touriste pourra lui aussi jouer ce rôle de révélateur, à condition que son regard se fasse humble, qu'il recherche non pas une expérience spectaculaire basée sur l'exotisme et l'authenticité mais une approche humaine de valeurs différentes des siennes. La curiosité manifestée par l'étranger a souvent pour effet de forcer le détenteur de patrimoine à s'interroger sur les valeurs esthétiques, morales, symboliques ou sentimentales qui le motivent à garder et à transmettre son héritage culturel. Réciproquement, aucun guide touristique, aucun article de presse, aucun documentaire vidéo ne remplacera le contact humain direct qui donnera au visiteur la pleine mesure de la richesse que constitue la différence culturelle. Regarder et s'efforcer de comprendre, questionner et échanger des idées, témoigner aussi d'un autre mode de vie sans prétendre à une quelconque supériorité : telles sont les formes de participation du tourisme culturel à la transmission et à la revitalisation du patrimoine.



References

Bouchenaki, M. 2004. Editorial in *Museum international* 221-222 (mai): 6-11.

Chandivert, A. 2005. Territoire et « identité » : le cas du pays Couserans (Ariège-Pyrénées) in *Ethnologies comparées* 8 (printemps): 1-27.

Clifford, J. 1988. *The Predicament of Culture, twentieth-century Ethnography, Literature and Art*. Cambridge: Harvard University Press.

Kirschenblatt-Gimblett, B. 2004. Le patrimoine immatériel et la production métaculturelle du patrimoine in *Museum international* 221-222 (mai) : 53-66.

Lempereur, Fr. 2003. Les eaux qui guérissent in *Guérisseurs d’hier et d’aujourd’hui* : 285-297.

Bastogne : Musée en Piconrue.

Lempereur, Fr. 2010. La dévotion à Sainte-Larme, réminiscence d’une tradition médiévale ou innovation locale ? in *Musée En Piconrue* 100 : 122-125.

Le carnaval traditionnel dans la vallée du Viroin in *Tradition wallonne* 23: 239-275.

Martin-Granel, N. 1999. Malaise dans le patrimoine dans *Cahiers d’Etudes africaines* 155-156, t. XXXIX (3-4) : 487-510.

Poulot, D. 2006. Une histoire du patrimoine en Occident. Paris: PUF, coll. « Le nœud gordien » et *De la raison patrimoniale aux mondes du patrimoine* in *Socio-anthropologie* 19 (2e sem.): 3-16.

Rocher, M.-Cl., éd. 2002. *La pertinence sociale du patrimoine dans la Cité contemporaine*. Québec: Université Laval, coll. « Patrimoine en mouvement ».

Remerciements. L’auteure remercie ceux et celles qui lui ont fourni des documents et des illustrations, en particulier Monique Limburg, André Moulin, Boris Lonneux et Edouard David de Neupré et Aurélie Lahay de l’asbl « Pays de Herve – futur ».